

[Text]

part of them have been used as an incentive for CGE to install in Moncton rather than have maintenance work from CN?

• 1045

Mr. Crosbie: Well, Mr. Robichaud, that was not the problem. The problem causing the CGE arrangement that CN had initiated to fall was the opposition of certain of the unions in the Moncton area to what could technically be called contracting out arrangements.

CN gave CGE the necessary encouragement and they were satisfied with the encouragement that CN was giving them to set up their operations in Moncton. Among the work that they would have done in Moncton, as I recall it, was the maintenance work on the Bombardier locomotives and equipment that CN has in Canada. That work would have had to be done in Moncton. But VIA Rail did not enter into the calculation. CGE were willing to go into Moncton. CN got the necessary deal for them to go there but because of the opposition of a couple of the unions there, it fell through. That is the reason it did not go forward.

Now, I am told CGE are still interested in manufacturing locomotives in Canada. Where they are planning to do that now, I do not know. Of course, we have General Motors in London who have a locomotive manufacturing facility and they are having a problem because of the demand for locomotives and so on themselves, but the CGE thing has not failed in Moncton because of any lack of demand in their eyes for locomotives.

Mr. Robichaud: I do not think it is fair, Mr. Minister, to blame the unions all the time, as most of the people in Moncton accepted the deal. I think it was CN; my information tells me CN insisted that it be voted on a national level and this is where the thing did not go through and it was CN who asked for that. Now to turn around and say the unions in Moncton refused or did not want to go along I do not think is fair to those people out there. My question, Mr. Minister, is was the CN-CGE deal a bona fide deal, or was it just a smoke-screen to buy time?

Mr. Crosbie: Mr. Chairman, it is not a good question at all. CN had no responsibility, certainly at law or whatever or in practice, to attempt to find anyone to take over facilities it no longer wanted to operate in Moncton, but because CN is a good corporate citizen and because we insist that it be a good corporate citizen and because it is a Crown corporation, we insist that it do everything possible to assist people who might have to be laid off or terminated in the communities in which it operates. Thus it went to great lengths to try to get a successor operation in this facility in Moncton.

[Translation]

d'entretien. N'aurait-on pas pu utiliser ces 19 locomotives que VIA Rail doit acheter ou une partie comme mesure incitative pour que la CGE s'installe à Moncton plutôt que de confier les travaux d'entretien au CN?

M. Crosbie: Là n'était pas le problème, monsieur Robichaud. Le problème à l'origine de l'accord de la CGE et que le CN a fait rater était l'opposition d'un certain nombre de syndicats de la région de Moncton à ce qu'on pourrait techniquement appeler des ententes d'impartition.

Le CN a donné à la CGE l'encouragement nécessaire et cette dernière était satisfaite de l'encouragement donné par le CN pour établir ses opérations à Moncton. Parmi les travaux qui auraient été exécutés à Moncton, si ma mémoire est fidèle, il y avait l'entretien des locomotives et du matériel Bombardier que le CN possède au Canada. Ces travaux auraient dû être exécutés à Moncton. Cependant, VIA Rail ne figurait pas dans les calculs. La CGE voulait aller à Moncton. Le CN a obtenu les marchés nécessaires pour que cela se fasse, mais en raison de l'opposition de quelques syndicats de l'endroit, cela a raté. C'est pour cette raison que le projet s'est arrêté.

On me dit que la CGE demeure intéressée à construire des locomotives au Canada. Je ne sais pas où elle compte le faire. Evidemment, nous avons, à London, la General Motors, qui possède une usine de construction de locomotives qui éprouve des difficultés en raison de la faible demande de matériels de ce type, mais le projet de la CGE à Moncton n'est pas tombé parce que celle-ci considérait la demande de locomotives trop faible.

M. Robichaud: Monsieur le ministre, je ne crois pas qu'il soit juste de toujours jeter le blâme aux syndicats car, à Moncton, la plupart des gens ont accepté le marché. Je crois que c'était le CN; selon mes sources, le CN a insisté pour que la question fasse l'objet d'un vote national et c'est là que le projet a achoppé; c'est le CN qui a posé cette exigence. Dire tout simplement que les syndicats de Moncton ont refusé ou ne voulaient pas emboîter le pas serait, je crois, injuste pour les gens de là-bas. Ma question, monsieur le ministre, est la suivante: est-ce que l'entente CN-CGE était un accord de bonne foi ou simplement de la poudre aux yeux pour gagner du temps?

M. Crosbie: Monsieur le président, je ne crois pas que la question soit pertinente. Le CN n'avait aucune responsabilité, ni en droit ni autrement, d'essayer de trouver quelqu'un pour reprendre les installations que cette société ne voulait plus exploiter à Moncton, mais parce que le CN agit en bon citoyen et que nous l'incitons pour que cette société agisse ainsi et qu'elle est en même temps une société de la Couronne, nous voulons qu'elle fasse tout son possible pour aider les gens qui pourraient devoir être mis à pied ou en disponibilité dans les localités où elle oeuvre. Ainsi, il a fallu beaucoup de temps pour essayer de trouver un successeur.